

# **LUXALPHA SICAV en liquidation judiciaire**

## **Communiqué des liquidateurs**

**Numéro 32**

**Madoff Victim Fund**

Le Ministère de la Justice des Etats-Unis d'Amérique (Department of Justice) a établi un fonds pour l'indemnisation des victimes de la fraude Madoff, sous le nom de Madoff Victim Fund.

Ce fonds comprend quelque US\$ 2,35 milliards, il est destiné à indemniser les pertes nettes encourues par les victimes de Bernard L. Madoff Investment Securities LLC.

Le fonctionnement du fonds et les démarches administratives à effectuer sont décrits en détail sur le site [www.madoffvictimfund.com](http://www.madoffvictimfund.com) .

Les demandes d'indemnisation doivent être reçues par le Madoff Victim Fund au plus tard le **28 février 2014**.

Les liquidateurs prient toutes les personnes estimant avoir droit à une indemnisation du Madoff Victim Fund de se reporter sur le site référencé ci-dessus et les invitent à mettre en œuvre toutes les démarches utiles et nécessaires pour introduire leurs demandes éventuelles dans le délai indiqué. Les personnes concernées sont invitées à s'adresser à leurs conseillers personnels pour évaluer leur situation juridique et les conséquences d'une demande d'indemnisation éventuelle.

Luxembourg, le 27 novembre 2013

Les liquidateurs

Alain RUKAVINA      Paul LAPLUME